

BUDGET PRÉLIMINAIRE 2021-2022

#MonAventure



Messages clés du MÉO

- La priorité: la santé, le bien-être et la sécurité des élèves, des éducateurs, du personnel scolaire
- La récupération et le renouvellement de l'apprentissage
- L'équité, la santé mentale et le bien-être des élèves
- La souplesse du fonctionnement des conseils scolaires
- Le maintien des soutiens financiers durant la pandémie

Messages clés liés à la COVID-19

Dans les subventions pour les besoins des élèves

- Supplément PANA selon les données des états financiers 2019-2020 pour atténuer la baisse de l'immigration (**nouveau**)
- montant pour ressources technologiques (minimum de 50 000\$) (**inclut dans budget révisé 2020-2021**)
- montant pour soutenir la santé mentale (montant d'environ 136 354\$) (**inclut dans budget révisé 2020-2021**)

Les conseils pourront encore puiser jusqu'à 2% du budget de fonctionnement de leurs reserves. (1% à la fois)

Les conseils doivent prévoir la moitié des ressources pour soutenir la première partie de l'année seulement et l'utilisation de l'autre moitié sera confirmée seulement à l'automne.

Dans les fonds des priorités et des partenariats

- Soutien en personnel supplémentaire (1 419 488 \$)
- Soutien supplémentaire au fonctionnement des écoles (119 952 \$)
- Transport (434 500 \$)
- Soutien à l'éducation spécialisée (135 888 \$)
- Soutien à la santé mentale (256 644 \$)
- Réinsertion des élèves et soutien dans l'évaluation de la lecture (78 107 \$)
- Fonds disponibles pour connectivité (approbation de demandes)

Considérations dans la planification du budget

- Les ressources pour soutenir la première partie de l'année seront considérées dans le calcul du budget préliminaire (financement COVID);
- Les ressources sont disponibles pour veiller à la santé et à la sécurité des élèves et des employés;
- Le budget est équilibré (sans approbation du Ministère pour un déficit permis en cours d'exercice) (1% pour la budget préliminaire);
- Les dépenses administratives sont moindres que l'allocation calculée;

Considérations dans la planification du budget (suite)

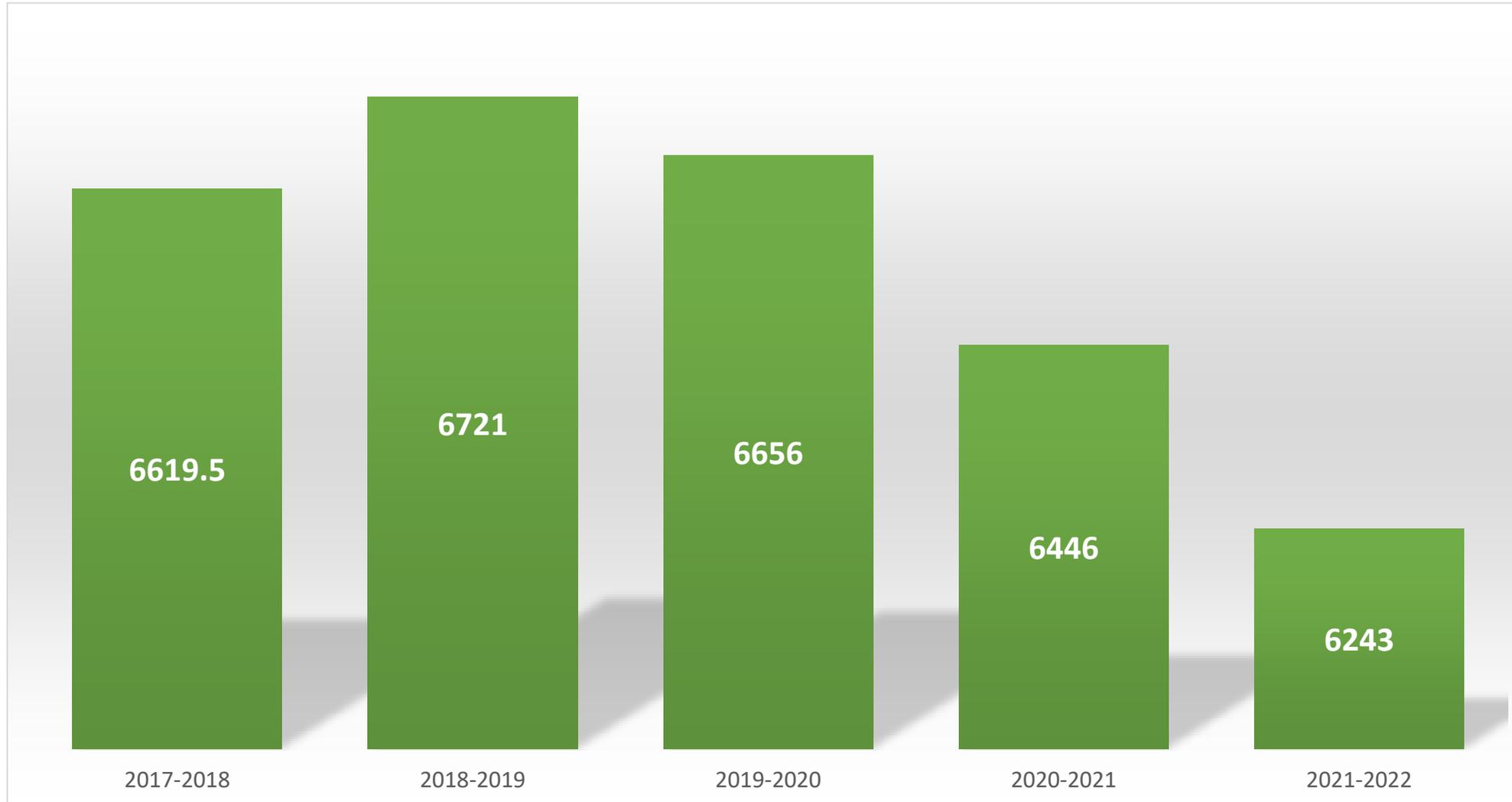
- La conformité avec les lois et règlements;
- La conformité avec les limites d'effectif par classe (cap de 20), MJTP, 4 à 8 selon les seuils et calculs du MÉO;
- La conformité avec les nouvelles ententes collectives et les conditions de travail des employés;
- Le budget s'aligne avec les priorités et le plan stratégique pluriannuel du Conseil;
- Les initiatives transférées dans les subventions de base sont considérées dans les coûts de fonctionnement;

- Les subventions liées à l'enfance en difficulté, au dossier autochtone, au rendement des élèves, aux bibliothèques et aux allocations pour responsables en matière de programmes doivent être dépensées dans les enveloppes respectives;

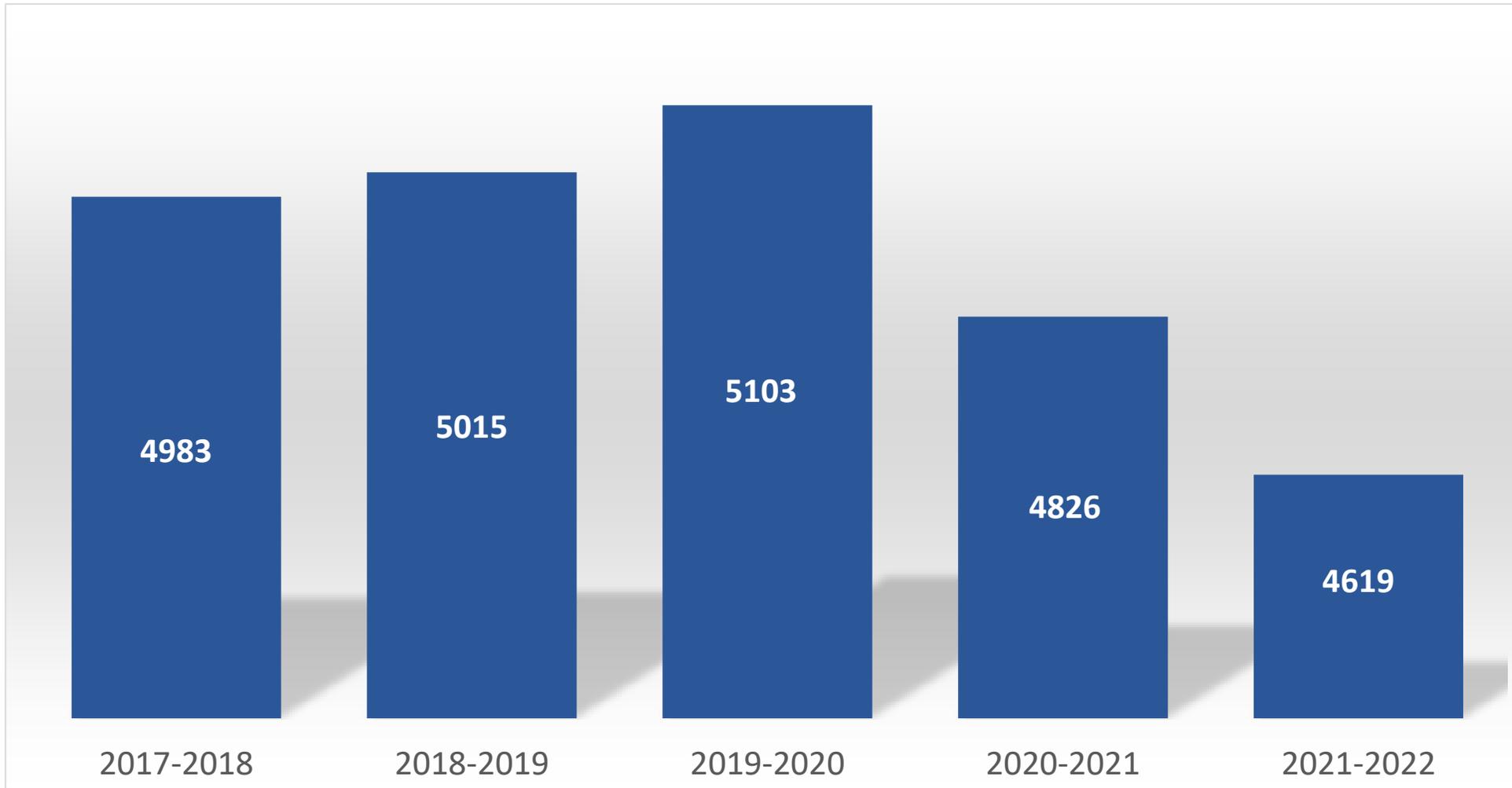
Sommaire des effectifs

- Utilisation des effectifs réels de juin 2021
- Puisque nous sommes dans une année exceptionnelle, les effectifs seront ajustés lors de la préparation des calculs du budget
- Très conservateurs

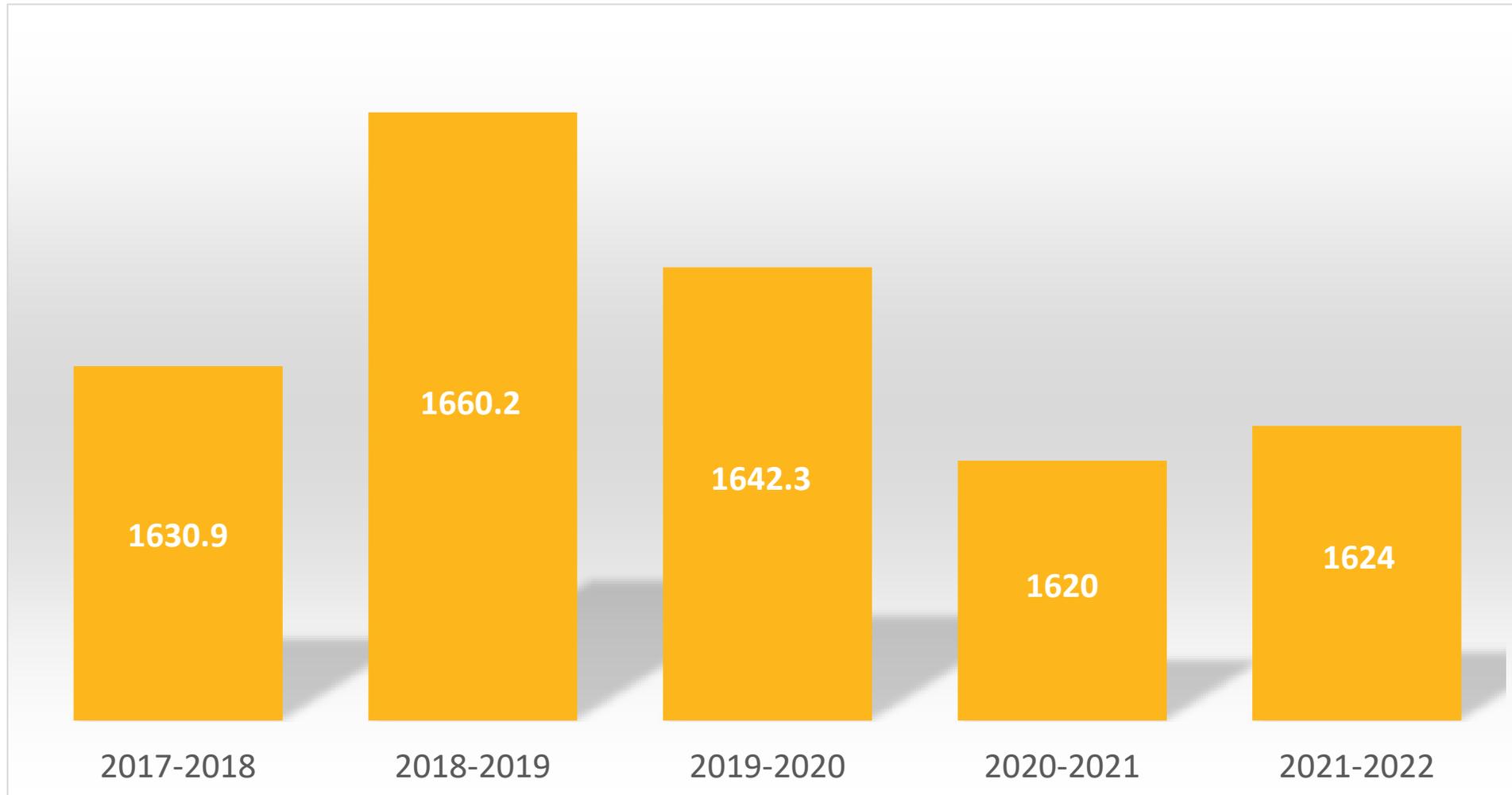
Effectifs élémentaire et secondaire



Effectifs palier élémentaire



Effectifs palier secondaire



Risques budgétaires

Les risques les plus importants dans la détermination du budget incluent :

- Détermination des effectifs provisoires de l'année
- Estimation des montants des subventions externes
- Estimation de l'utilisation des congés de maladie, dépense de suppléance
- Estimation des prix des services publics et de la température
- Fonctionnement anticipé à cause de la pandémie et les ajustements qui seront effectués à l'automne

Risques budgétaires (suite)

Malgré nos hypothèses conservatrices dans la préparation du budget préliminaire, il existe des facteurs non-contrôlables liés à la pandémie qui augmentent les risques habituels.

L'année 2021-2022 comprend un risque touchant les allocations COVID qui pourraient être modifiées au budget révisé selon les données du début de l'année scolaire.

Plan stratégique pluriannuel

Le budget a été préparé selon les priorités ciblées dans le plan stratégique pluriannuel 2018-2023 du Conseil selon les axes suivants:



Élève
Employé
École

- <https://www.nouvelon.ca/conseil/plans-et-rapports/plan-strategique-pluriannuel>

Faits saillants du budget CSC Nouvelon

- Le budget a été préparé en conformité avec les directives du MÉO :
 - augmentations salariales selon les ententes conclues;
 - conformité aux tailles de classes;
 - encadrement pour l'utilisation des diverses allocations
 - transferts de programmes ministériels actuels aux Subventions pour les besoins des élèves
- Le budget a été préparé selon les priorités ciblées;
- Le budget a été préparé avec une gestion financière prudente;
- Les salaires et avantages sociaux représentent 73,7 % du budget opérationnel;
- Les salaires et avantages sociaux directement reliés à la salle de classe représentent 85,1 % du total des salaires au Conseil;

REVENUS BUDGET 2021-2022

Revenus

Revenus pour 2021-2022 se
chiffrent à 128 793 677 \$

Cette somme comprend
1 600 300 \$ pour les fonds
générés par les écoles et
7 847 353 \$ en revenus qui
paient l'amortissement des
immobilisations

Revenus des cinq dernières années

2021-2022	128 793 677 \$
2020-2021	126 544 527\$
2019-2020	125 547 385 \$
2018-2019	128 619 741 \$
2017-2018	125 574 313 \$

**DÉPENSES
BUDGET 2021-2022**

Dépenses 2021-2022

Dépenses liées aux salles de classe	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Titulaires de classe	53 059 542 \$	54 181 659 \$	53 827 243 \$
Personnel suppléant	1 232 851 \$	1 357 156 \$	1 278 812 \$
Aides-enseignants	7 095 983 \$	7 227 796 \$	7 863 250 \$
Éducateurs de la petite enfance	1 879 038 \$	2 081 325 \$	1 934 484 \$
Manuels et matériel didactique	3 859 679 \$	3 845 319 \$	3 664 434 \$
Ordinateurs	992 670 \$	918 670 \$	846 029 \$
Professionnels et para professionnels	4 961 609 \$	5 207 107 \$	5 580 879 \$
Bibliothèques et orientation	2 112 488 \$	1 996 701 \$	1 900 371 \$
Perfectionnement professionnel	585 704 \$	564 764 \$	454 907 \$

Dépenses 2021-2022

Dépenses non liées aux salles de classe	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Directeurs et directeurs-adjoints	5 544 645 \$	5 526 396 \$	5 595 584 \$
Administration des écoles	3 151 761 \$	3 461 305 \$	3 437 228 \$
Coordonateurs et conseillers pédagogiques	2 327 362 \$	2 536 901 \$	2 431 799 \$
Éducation permanente	46 300 \$	51 300 \$	51 300 \$
Administration	5 419 599 \$	5 442 981 \$	5 681 647 \$
Transport	7 209 638 \$	7 096 525 \$	7 167 341 \$
Fonctionnement des écoles	11 478 600 \$	11 798 480 \$	12 114 799 \$
Total des dépenses opérationnelles	110 957 469 \$	113 294 385 \$	114 786 896 \$

Dépenses 2021-2022

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Autres et éventualités	2 578 174 \$	2 004 105 \$	3 330 344 \$
Immobilisations *	8 654 059 \$	9 231 223 \$	9 860 868 \$
Sous-total	122 189 702 \$	124 529 713 \$	127 021 319 \$
Fonds des écoles	2 370 000 \$	1 600 000 \$	1 600 000 \$
Total	124 559 702 \$	126 129 713 \$	128 621 319\$

* Ce montant comprend 8 388 047 \$ en amortissement, 200 000 \$ en projets de réfection non-capitalisables ainsi que 1 272 821 \$ en intérêts.

Dépenses en immobilisations 2021-2022

Amélioration de l'état des écoles	9 159 998 \$
Réfection des écoles	1 318 507 \$
Utilisation de la réserve (projet CND)	962 178 \$
Résilience à la COVID-19 pour des projets d'infrastructure	1 100 000 \$
Immobilisations mineures	845 000 \$
Total	13 385 683 \$

Situation financière 2021-2022

	Fonctionnement	Fins de conformité
Revenus	128 793 677 \$	127 193 377 \$
Dépenses prévues	128 621 319 \$	127 603 724 \$
Surplus (déficit) de l'exercice	172 358 \$	(410 347 \$)

Détails de l'excédent accumulé disponible aux fins de conformité

	Solde au début estimé	Variation	Solde au 31 août 2022
Excédent de fonctionnement accumulé	13 168 584 \$	(395 731 \$)	12 772 853 \$
Gratification	28 981 \$	- \$	28 981 \$
Réfection des écoles	962 178 \$	(962 178 \$)	0 \$
Projets d'immobilisations engagés	1 882 543 \$	947 563 \$	2 830 106 \$
Total	16 042 286 \$	(410 346 \$)	15 631 940 \$

Excédent accumulé

Excédent accumulé	15 631 940 \$
Avantages sociaux futurs	0 \$
Intérêts à inscrire	(358 724 \$)
Fonds des écoles	1 170 373 \$
Revenus comptabilisés pour les terrains	5 613 337 \$
Total	22 056 926 \$

Questions?

Recommandation 1

« Que le Conseil scolaire de district catholique du Nouvel-Ontario approuve le budget pour l'année scolaire 2021-2022 au montant de 128 621 319 \$ en dépenses de fonctionnement et de 13 385 683 \$ en dépenses d'immobilisations. »

MERCI!

#MonAventure

NOUVELON.CA   

